

Courrier militaire du « Camp I ou Camp 41 » de l'île aux Noix

par Yan Turmine

Le « Camp I » camp de prisonniers de guerre de l'île aux Noix, du 15 juillet 1940 au 25 juin 1941

Dans la nuit du 15 juillet 1940, le camp de prisonniers de guerre installé dans l'ancien fort Lennox, à l'île aux Noix, reçoit 273 prisonniers de guerre. Tous ces prisonniers de guerre sont en fait des réfugiés de guerre provenant du camp Ramsay, situé à l'Isle of Man (île entre l'Irlande et l'Angleterre). Ils furent transférés le 4 juillet 1940 par le bateau Sobieski de l'Angleterre vers Québec et vers le Camp I par chemin de fer. L'île aux Noix est située sur la rivière Richelieu dans le sud de la Montérégie près de la frontière américaine (Illustration). Le fort Lennox inoccupé depuis 1880 occupe une bonne partie de l'île. C'est le 4 juillet 1940 qu'il fut décidé de transformer les vieilles installations du fort en camp pour prisonniers de guerre. Lorsque les détenus arrivent le camp n'est pas encore fini et mal organisé.

Transfert de prisonniers signifie aussi transfert de courrier. L'illustration 1 nous montre une lettre envoyée d'Hampstead en Angleterre le 27 juillet 1940 à un réfugié détenu au camp de détention Moaragh, à Ramsay, Isle of Man. Les annotations manuscrites en bleu « L 4/7 » (pour le terme Left 4/7) et « I » dans un cercle indique que celui-ci a été transféré le 4 juillet vers le Camp I. À l'endos (Illustration 1a) l'on retrouve une oblitération Base APO (Army Post Office) datée du 5 septembre 1940. Plus spectaculaire, l'illustration 2 nous montre une lettre envoyée d'Astoria en Oregon (États-Unis) à un détenu du camp Moaragh, à Ramsey, Isle of Man. Suite au transfert du prisonnier, la lettre est retournée en Amérique du Nord, cette fois-ci au Canada au Camp I de l'île aux Noix. Cette enveloppe porte aussi l'annotation en bleu « left 4/7 » et « I »

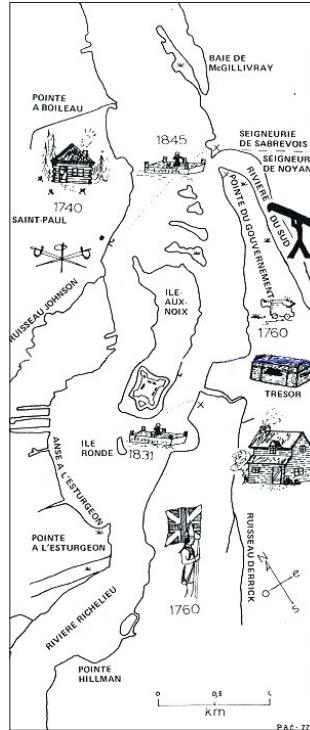


Illustration : Localisation de l'île aux Noix sur la rivière Richelieu. [Source : Pierre-B. Cadieux¹]

encerclé. Cette lettre a été ouverte et refermée à l'aide d'une étiquette de censure. Les annotations en bleu sur le courrier sont généralement faites à la base de l'APO tandis que les annotations faites au camp sont généralement faites en rouge et désignent le détenu par un chiffre.

Même si le personnel du Camp I se pose des questions sur la nature des personnes que l'on a envoyées en tant que prisonniers de guerre, le gouvernement canadien prend un certain temps à réaliser que les personnes envoyées au Camp I par l'Angleterre ne sont pas des prisonniers de guerre, mais des réfugiés. Plusieurs camps sont dans la même situation et il faut séparer les vrais prisonniers des réfugiés. En attendant de démêler l'imbroglio, le Camp I, du 15 juillet 1940 au 25 juin 1941, garde son statut de camp de prisonniers de guerre ainsi

que ses occupants. Selon la convention internationale sur les prisonniers de guerre, signée à Genève en 1929, les prisonniers de guerre doivent avoir accès au courrier et ils ont droit à la franchise de port. Afin d'écrire ou leur fournir différents formats de lettres ou de cartes prescrites. Au départ les prisonniers avaient le droit d'envoyer deux lettres ou cartes par semaine; cette quantité fut changée par la suite, le tableau 1 nous en donne le détail.

Le courrier entrant et sortant sont acheminés à une salle de courrier, un certain tri y est fait afin de mettre ce courrier dans des sacs postaux fermés, qui seront acheminés au bureau de poste de la base (Base APO) des forces armées canadiennes situées à Ottawa dans le bâtiment du monument national. L'ensemble du courrier reçu provient de la Base APO sous sacs scellés afin d'être distribués aux prisonniers. Durant cette période (du 15 juillet 1940 au 25 juin 1941) aucun



Illustration 1 : Enveloppe transférée du camp Ramsay, Isle of Man, au Camp I. [Source : Collection Yan Turmine]

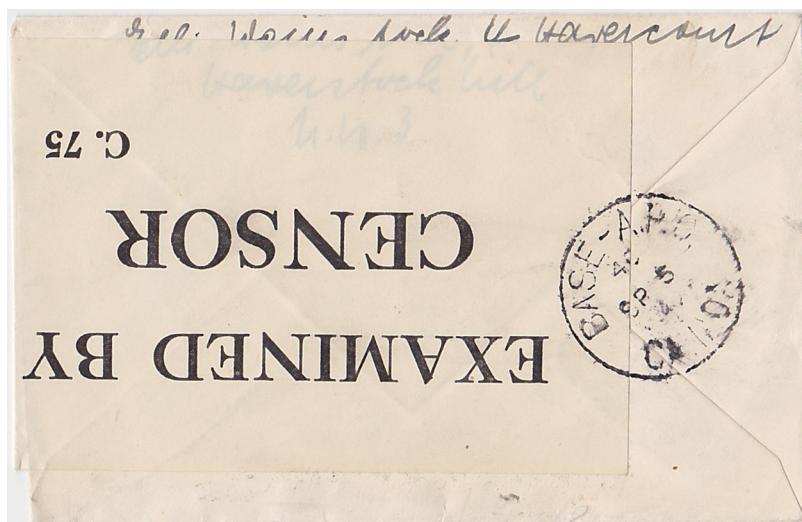


Illustration 1a : Endos de l'enveloppe de l'illustration 1 avec la marque postale BASE-APO. [Source : Collection Yan Turmine]

2663

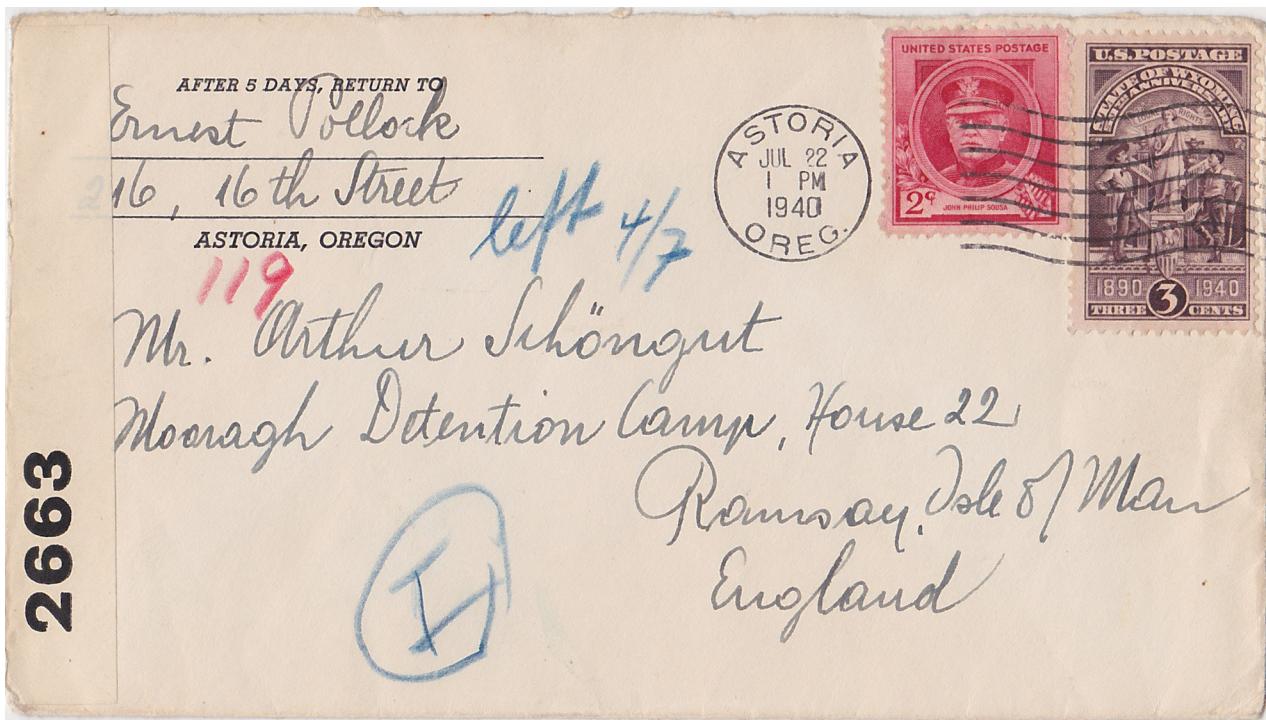


Illustration 2 : Enveloppe envoyée des États-Unis vers Isle of Man puis transférée au Canada au Camp I.
[Source : Collection Yan Turmine]

Tableau 1 : Nombre de lettres ou cartes permises pour les détenus des camps².

Type de prisonnier	Quantité de lettres ou cartes permises par mois
Officier, prisonnier de guerre	3 lettres et 4 cartes postales
Officier, personnel protégé *	6 lettres et 8 cartes postales
Autre grade militaire, prisonnier de guerre	2 lettres et 4 cartes postales
Autre grade militaire, personnel protégé*	4 lettres et 8 cartes postales
Autre détenu d'origine civile	1 lettre et 1 carte postale

*le personnel protégé représente des prisonniers affectés aux tâches médicales ou de services religieux.

courrier ne passe par le bureau de poste régulier de l'Île-aux-Noix. Ce bureau est situé sur la rive opposée de l'île aux Noix où est situé le camp.

Pour le Camp I, l'on recense un seul format de carte (Illustration 3) et un seul format de lettre (Illustration 4) disponibles pour les prisonniers.

La carte semble être rapidement disponible, celle de l'illustration 3 a été utilisée le 22 aout 1940, oblitérée le 11 septembre à la Base APO. Elle porte la marque du censeur 26 (en rouge) dans le coin inférieur gauche. Il s'agit de la première date répertoriée pour du courrier en provenance du Camp I. Le texte, au verso de cette carte, donne une bonne idée du statut erroné de prisonnier de guerre (Illustration 3a).

L'utilisation de lettre « FORM I.O.17 » semble rapidement remplacer la carte, plus complète elle est plus courante. L'illustration 4 représente une lettre (FORM I.O. 17) d'un prisonnier de guerre du Camp I envoyé aux États-Unis, écrite le 15 décembre 1940 et oblitérée à la Base

APO d'Ottawa le 28 décembre 1940. La lettre porte la marque circulaire du censeur du camp #27 (en rouge) à l'extérieur et à l'intérieur ainsi que la marque de censure linéaire de la Base APO du censeur 37 (en noir). La dernière date répertoriée pour une lettre de prisonnier de guerre en provenance du Camp I est le 4 juin 1941 - date de l'oblitération de la Base APO.

L'on a aussi utilisé des enveloppes ordinaires, non prescrites pour le courrier des prisonniers de guerre. Michael Powell en illustre une dans son ouvrage *Notes Through Barbed Wire*³. Cette enveloppe est oblitérée à la Base APO le 22 novembre 1940.

Le Camp I abrita jusqu'à 375 personnes. Le tableau 2 nous donne la population du Camp I à partir du 15 juillet 1940 jusqu'au 25 juin 1941. La population varie en nombre à cause des transferts d'un camp à l'autre.

Le courrier destiné aux prisonniers de guerre est sujet à l'inspection, généralement dans le pays d'origine

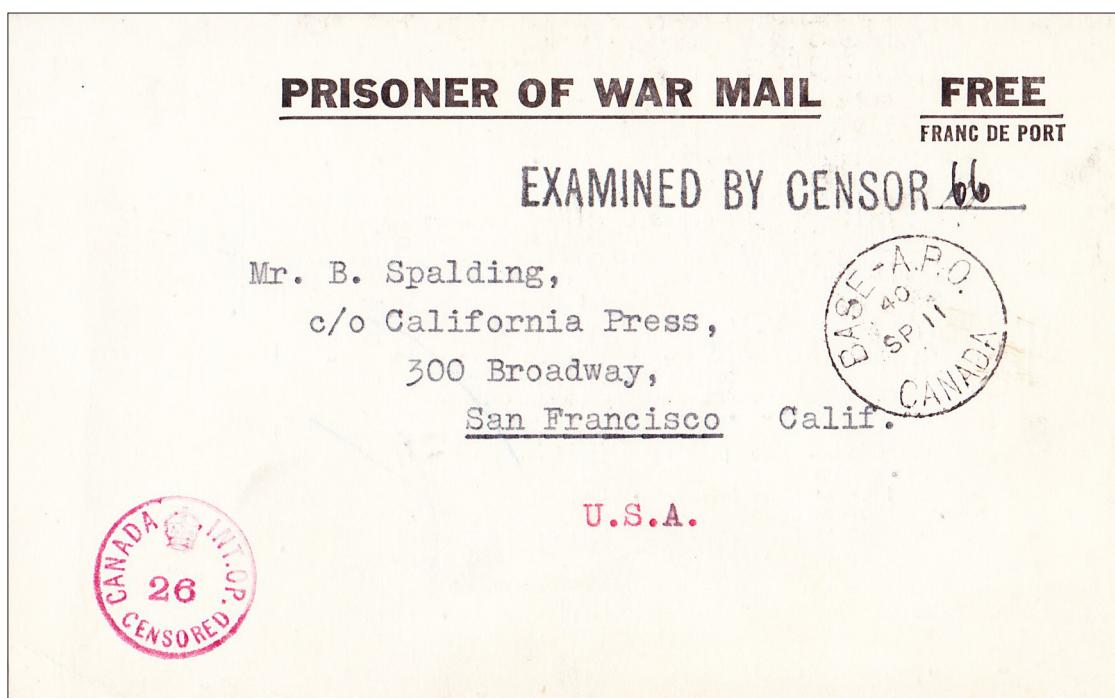


Illustration 3 : Carte postale pour prisonnier de guerre sans numéro d'identification et sans indications pour inscrire l'adresse d'envoi ou de retour. Ce modèle de carte fut rapidement remplacé par les autorités.
[Source : Collection Yan Turmine]

Tableau 2 : Population du camp de prisonniers de guerre de l'île aux Noix (Camp I)⁴.

Semaine	Population	Semaine	Population
15-31 juillet 1940	273	1-15 janvier 1941	324
1-15 août 1940	273	16-31 janvier 1941	321
16-31 août 1940	273	1-15 février 1941	319
1-15 septembre 40	273	16-28 février 1941	282
16-30 septembre 40	273	1-15 mars 1941	276
1-15 octobre 1940	273	16-31 mars 1941	263
16-31 octobre 1940	373	1-15 avril 1941	263
1-15 novembre 40	375	16-30 avril 1941	263
16-30 novembre 40	325	1-15 mai 1941	265
1-15 décembre 40	323	16-31 mai 1941	265
16-31 décembre 40	324	1-15 juin 1941	261
		16-30 juin 1941	374

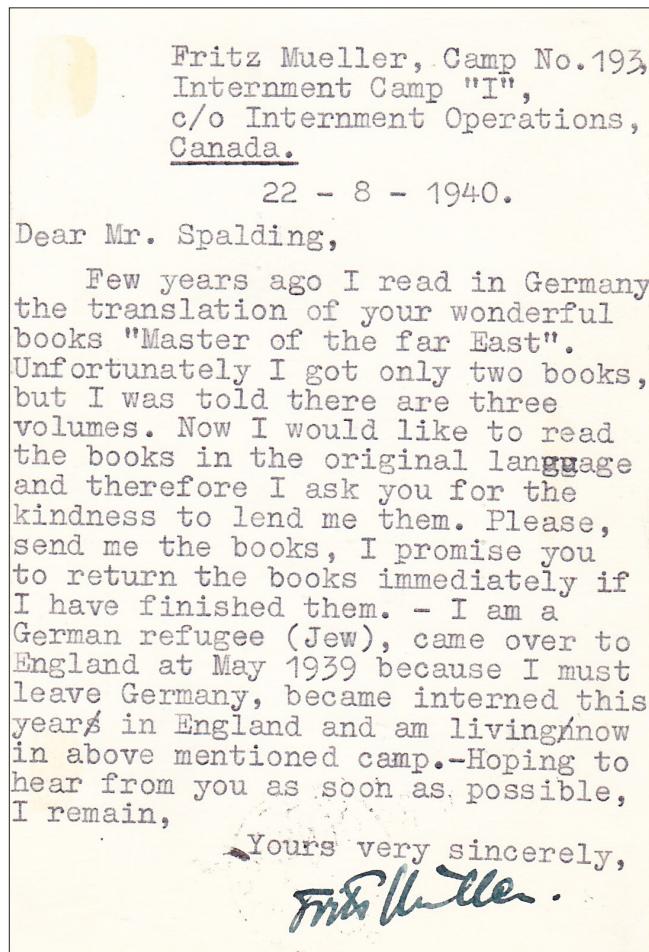


Illustration 3a : Texte au verso de la carte de l'illustration 3. [Source : Collection Yan Turmine]

s'il est en guerre, mais aussi à l'arrivé au Canada. Les timbres sont décollés afin de s'assurer qu'il n'y a pas de messages secrets au verso.

L'illustration 5 nous montre une carte postale en provenance de la Suisse. La Suisse étant un pays neutre, il n'y a aucune inspection au départ. La carte, datée du 3 décembre 1940, transite par l'Angleterre où elle est inspectée (Illustration 5a). Un cachet circulaire rouge du censeur canadien #27 montre que c'est lui qui a enlevé le timbre-poste de la carte pour l'inspection. Le contenu de la carte démontre que le destinataire était juif et qu'un de ses parents est maintenant à Haïfa en Palestine.

Le courrier pour les prisonniers de guerre est normalement franc de port. La lettre présentée aux illustrations 6 et 6a (recto et verso), nous montre une lettre envoyée franc de port de Berlin le 10 février 1941 avec la mention manuscrite bilingue (allemand-anglais) « Prisoner of War-Mail ». Les marques d'inspections allemandes sont cachées par l'étiquette de censure canadienne. La lettre est oblitérée le 26 mars 1941 à la Base APO soit un peu plus de 40 jours après son départ. L'annotation « I », encerclée en bleu, confirme la destination, soit le Camp I. La marque circulaire du censeur 27 (en rouge) confirme l'inspection de la lettre

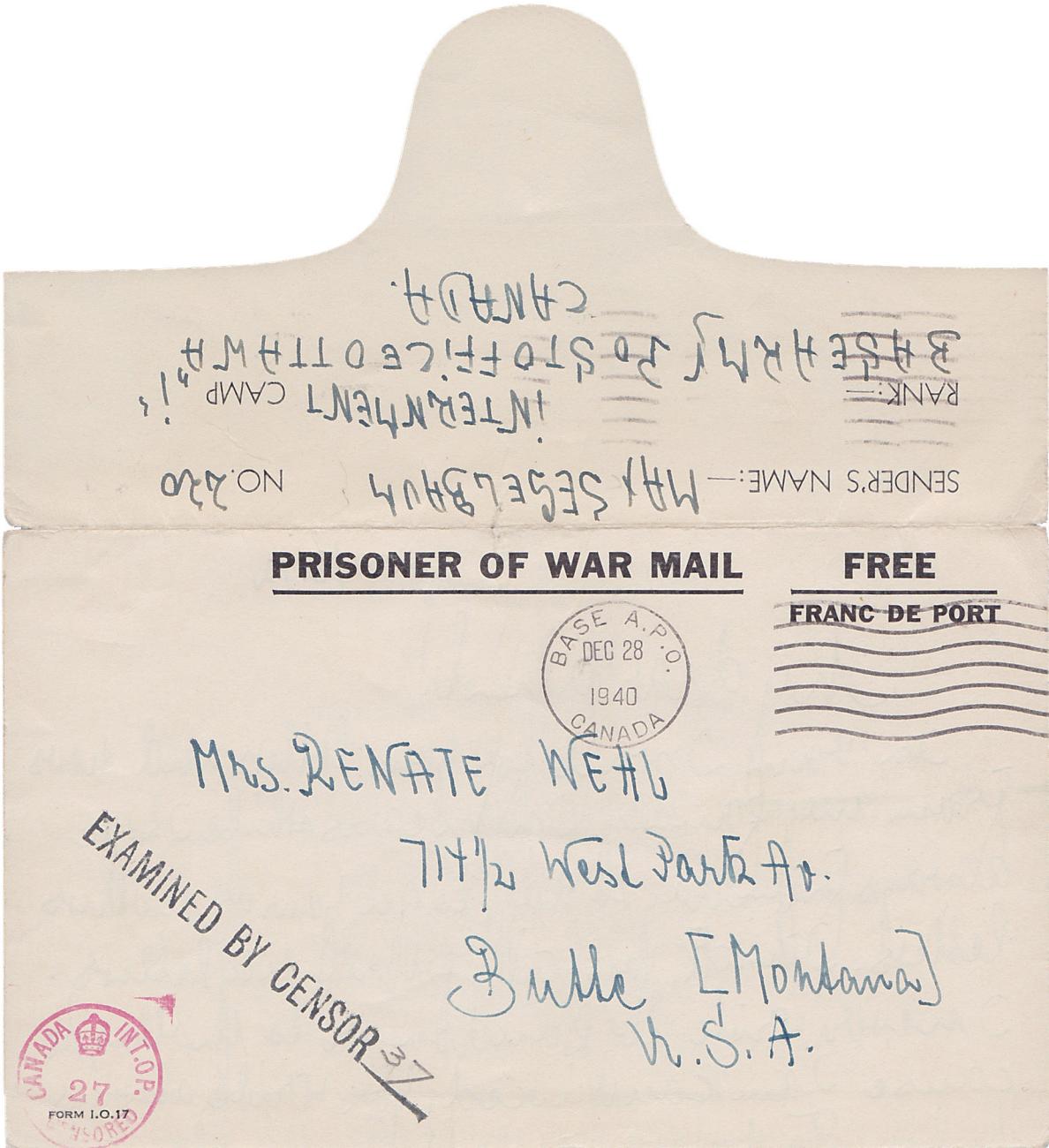


Illustration 4 : Format de lettre disponible au prisonnier du Camp I. « FORM I.O. 17 ». [Source : Collection Yan Turmine]

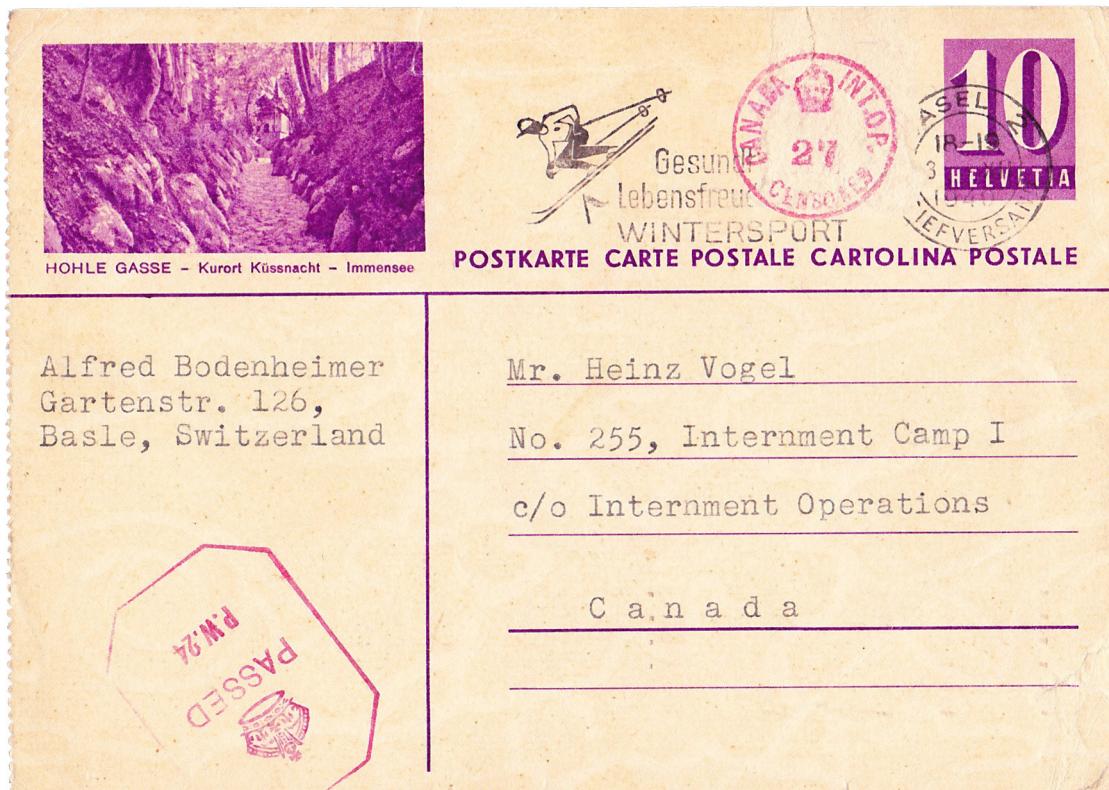


Illustration 5 : Carte postale suisse adressée à un détenu du Camp I. [Source : Collection Yan Turmine]



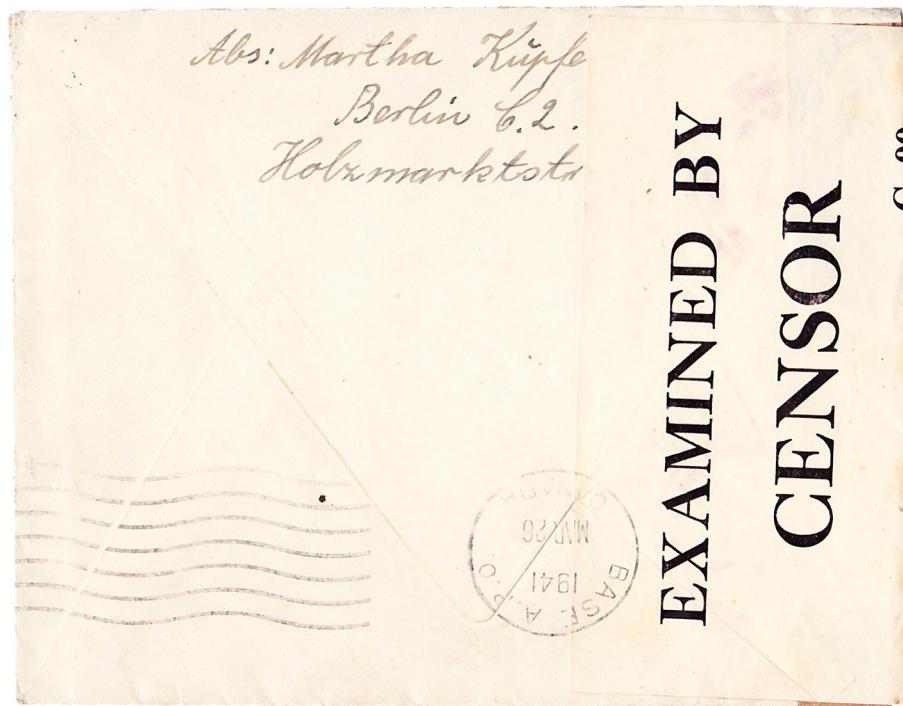
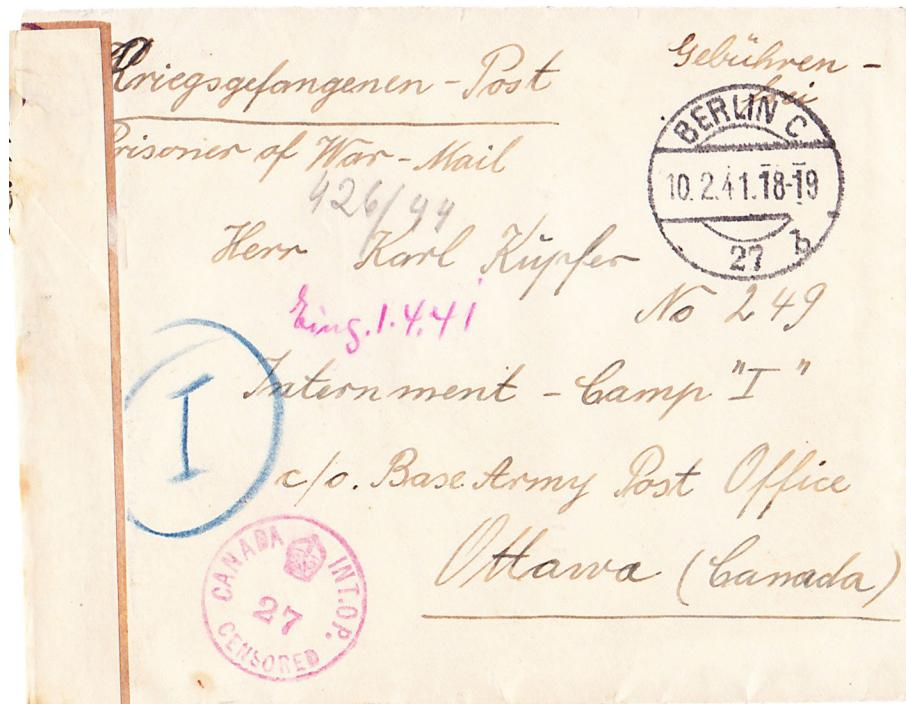
Illustration 5a : Marque de censure britannique. [Source : Collection Yan Turmine]

à destination qui selon l'annotation en rouge semble être arrivée le 1er avril 1941.

Les lettres recommandées à destination des camps de prisonniers de guerre sont plutôt rares. L'illustration 7 nous présente une lettre recommandée en provenance du Chili adressée au Camp Q (Monteith, Ont.), arrivée à Toronto le 23 octobre 1940 elle est dirigée vers le bureau de poste de la Base APO le 24 octobre. Après vérification la lettre est redirigée vers le Camp I où elle serait arrivée le 28 octobre 1940. Plus de 100 personnes furent transférées au cours du mois d'octobre 1940 vers le Camp

I. Le destinataire de cette lettre semble être une de ces personnes. Le censeur a décollé le timbre et inspecté le contenu de la lettre, pour finalement refermer le tout à l'aide d'une étiquette. La mention manuscrite en français « Papier » au verso de l'enveloppe, apposée possiblement à l'arrivée, semble indiquer le contenu, des papiers possiblement important, justifiant la recommandation.

Les illustrations 8 et 8a nous montrent une lettre envoyée franc de port d'Autriche le 19 décembre 1940. Le camp n'est pas indiqué comme destination. La lettre



Illustrations 6 et 6a: Enveloppe recto et verso d'une lettre envoyée de Berlin le 10 février 1941 au Camp I. [Source : Collection Yan Turmine]



Illustration 7: Enveloppe recommandée en provenance du Chili adressée à un prisonnier du Camp Q de Monteith, Ont., puis transférée au Camp I de l'île aux Noix. [Source : Collection Yan Turmine]

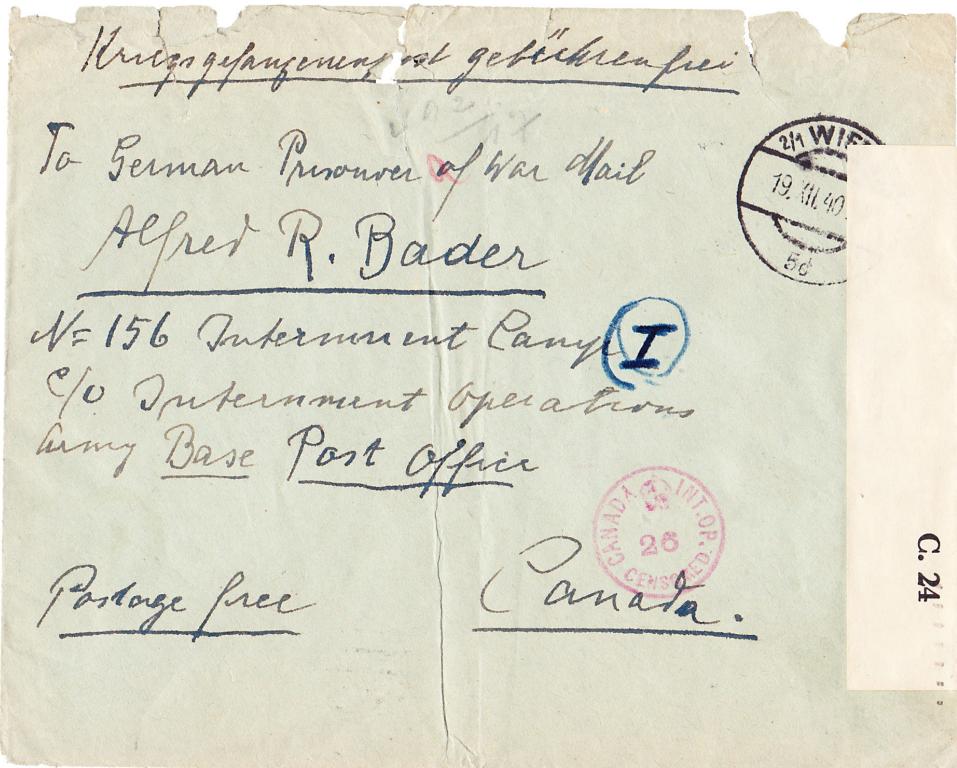
est soumise à l'inspection allemande qui y appose un ruban avec ses marques. La lettre est de nouveau traitée et inspectée (étiquette du censeur canadien appliquée) à la Base APO et dirigée vers le Camp I (voir l'annotation « I » encerclée en bleu) le 19 février 1941, soit deux mois après son départ. Le censeur du Camp I appose son cachet circulaire 26 à l'encre rouge.

La lettre des illustrations 9 et 9a, envoyée de New York le 7 octobre 1940, ne porte aucune marque d'inspection ou de censure américaine (les États Unis ne sont pas encore en guerre, ils le seront le 7 décembre 1941). La lettre fut oblitérée par la Base APO le 10 octobre et envoyée par erreur au camp Newington à Sherbrooke, camp ouvert le 15 octobre 1940. L'étiquette de censure et la marque circulaire 21 en rouge - marque de censure du camp de Newington, sont apposées sur l'enveloppe. L'enveloppe est retournée au bureau de la Base APO afin d'y être traitée de nouveau le 25 octobre 1940 et est redirigée vers le Camp I ou aucune inspection ne semble avoir été faite.

De par l'origine des personnes internées au Camp I, ceux-ci reçoivent de la correspondance d'un peu partout. Le tableau 3 donne les différentes provenances ou destinations que l'auteur a recensées de 1940 à 1943.

Le Camp I comme camp de prisonniers de guerre n'a jamais reçu de tampon pour oblitérer le courrier comme c'est le cas pour la plupart des autres camps. Cependant l'on retrouve sur le courrier entrant et sortant deux marques circulaires de censeurs spécifiques à ce camp (Illustrations 10-11). Ce courrier est oblitéré avec les tampons de censure n°s 26 et 27 qui sont toujours à l'encre rouge.

Le courrier sortant ou entrant porte souvent la marque linéaire « EXAMINED BY CENSOR _____ » (Illustration 12) avec le numéro de censeur inscrit à la main. Cette marque fut utilisée autant durant la période du camp de prisonniers de guerre, qu'après le 25 juin 1941, date à laquelle le camp devint un camp de réfugié de guerre.



Illustrations 8 et 8a : Recto et verso d'une enveloppe adressée au prisonnier n°156 du Camp I. [Source : Collection Yan Turmine]



C. 48



Illustrations 9 et 9a : Recto et verso d'une enveloppe en provenance de New York, envoyée par erreur au Camp N puis dirigée au Camp I. [Source : Collection Yan Turmine]

Tableau 3 : Liste de la provenance ou de la destination du courrier du Camp I de l'île aux Noix.

Pays	Type de courrier	Pays	Type de courrier
Canada	Entrant, sortant	États-Unis	Entrant, sortant
Allemagne	Entrant	Kenya	Entrant
Angleterre	Entrant , sortant	Palestine	Sortant
Argentine	Sortant	Portugal	Entrant
Autriche	Entrant	Russie	Entrant
Chili	Entrant, sortant	Suisse	Entrant



Illustration 10 : Marque de censeur n° 26 utilisé uniquement au Camp I. [Source : Collection Yan Turmine]



Illustration 11 : Marque de censeur n° 27 utilisé uniquement au Camp I. [Source : Collection Yan Turmine]



Illustration 12 : Marque linéaire de censeur, avec numéro manuscrit. [Source : Collection Yan Turmine]



Illustration 13 : Marque administrative du Camp I retrouvée sur du courrier. [Source : C.R. McGuire et R.F. Narbonne⁵]

Le tableau 4 nous donne, sur 12 plis observés, les nos de censeur que l'on retrouve.

Tableau 4 : Liste des n°s des censeurs

N° de censeur	Nombre de lettres ou cartes recensées
29	1
37	5
42	1
66	1
76	1
99	1
DB 3 ?	1
DB 209	1

Le courrier d'un employé du camp ou d'un militaire affecté au Camp I est plutôt rare. Durant la période du camp de prisonniers de guerre, une seule enveloppe est répertoriée par le major E.R. Toop⁵. Cette enveloppe porte une marque administrative (Illustration 13). Cette marque se retrouve aussi sur une autre enveloppe recommandée datée du 28 sept 1942.

Le « Camp I ou Camp 41 » camp de réfugiés de guerre de l'île aux Noix, du 25 juin 1941 au 4 novembre 1943

Le 25 juin 1941, Ottawa décide de changer le statut du Camp I. À partir de cette date les prisonniers de ce camp sont reconnus comme des réfugiés de guerre, par le fait même le camp change de statut et devient un camp de réfugiés. Le camp relève alors du

département du secrétaire d'État qui crée le Comité central pour les réfugiés détenus afin d'administrer les camps de réfugiés. Le personnel des camps continue cependant de relever du ministère de la Défense nationale. À partir du 15 juillet 1941, les prisonniers obtiennent alors les priviléges de réfugiés de guerre. De nouveaux quotas de courrier sont émis, cependant les réfugiés perdent leur franchise postale pour leur envoi. La gestion du courrier semble aussi différente et moins rigoureuse. Le courrier entrant et sortant passe par le système postal civil ainsi que par la Base APO pour y être inspecté. L'étiquette du sac postal des illustrations 14 et 14a (endos et verso) nous confirme que le courrier sortant est principalement mis dans des sacs postaux fermés et ensuite transmis à la base APO via le bureau de poste de l'Île-aux-Noix. Cependant un certain nombre de lettres sont traitées directement par le bureau de poste de l'Île-aux-Noix sans passer par la Base APO. Les détenus peuvent envoyer du courrier en recommandé, par la poste aérienne ou encore au tarif des imprimés (Illustration 15). Ils ont accès au même service postal que la population canadienne.

La lettre de l'illustration 16 est un exemple de lettre postée via le bureau de l'Île-aux-Noix sans passer par la Base APO, postée le 31 mars 1943. Cette lettre est traitée le 2 avril 1943 à Montréal (oblitération mécanique au verso). La lettre est redirigée vers une nouvelle adresse à Kingston. La marque du censeur sur cette lettre est très intrigante : il s'agit de la marque de censeur 31, une marque utilisée sur le courrier des camps de prisonniers de guerre. Les marques de censeur pour les camps de réfugiés sont identifiées « CRC ». Cette marque se retrouve aussi sur une lettre en provenance de l'Allemagne, redirigée du Camp 40 au Camp 44 en août 1943. L'on retrouve plus souvent cette marque de censeur sur les lettres du Camp B (Fredericton) - la raison de sa présence sur une lettre de l'île aux Noix reste pour l'auteur incompréhensible. Il existe une lettre recommandée dans l'ancienne collection de Steven Luciuk⁶. Cette enveloppe à destination de Londres, est postée directement au bureau de poste de

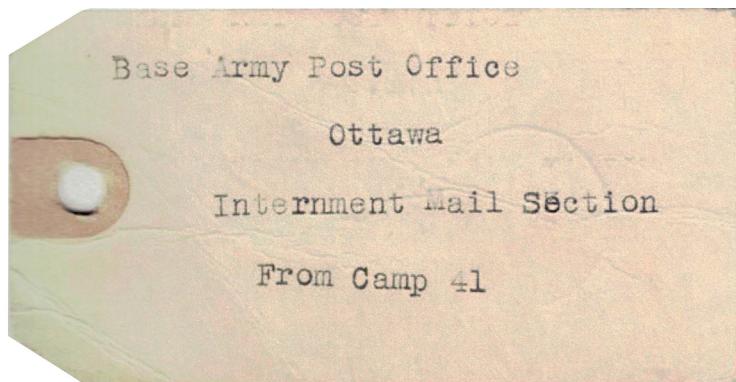
l'Île-aux-Noix en date du 20 janvier 1942.

Les autorités ne fournissant plus d'enveloppes ou de cartes prescrites, les réfugiés peuvent utiliser les cartes postales disponibles au bureau de poste ou encore des enveloppes ordinaires affranchies avec des timbres-poste qu'ils doivent acheter. L'utilisation de cartes postales préaffranchies est cependant rare. L'illustration 17 nous présente une carte utilisée par un réfugié en date du 5 septembre 1941. Cette carte, adressée aux États-Unis, est oblitérée à la Base APO le 12 septembre. La carte porte la marque linéaire « EXAMINED BY CENSOR _____ ».

Le courrier provenant des réfugiés du camp de l'île aux Noix passe par la censure. L'on retrouve fréquemment la marque circulaire rouge de censure appliquée par le « CRC » (Commissioner for Refugee Camps). L'on retrouve ces marques avec les nos 3 ou 4 (Illustrations 18-19) qui sont utilisés uniquement au camp de l'île aux Noix.

Le courrier semble avoir été aussi traité au bureau de poste d'Ottawa au lieu du bureau de poste de la Base APO. La lettre des illustrations 20 et 20a en est un bon exemple. La lettre en provenance de J. Kastner du camp de l'île aux noix est envoyée par le sac postal destiné à la Base APO, la marque du censeur « CRC 3 » se trouve au verso (date la plus hâtive rapportée pour cette marque de censeur). L'enveloppe est cependant oblitérée à l'aide d'une oblitération mécanique avec flamme patriotique V d'Ottawa, le 8 juillet 1942.

En octobre 1941 le gouvernement canadien abandonne les lettres pour identifier les camps et utilise les chiffres, le Camp I devient le Camp 41. Le courrier en provenance du Camp I ou du Camp 41 n'est pas identifié par une marque postale officielle comme c'est le cas pour tous les autres camps de réfugiés, le camp n'ayant jamais reçu de tampon identifié à ce camp. Cependant l'obligation des réfugiés de mettre leur nom et le nom du camp comme adresse de retour, amena soit les autorités ou certains réfugiés à se doter de tampons indiquant



Illustrations 14 et 14a : Étiquette de sac postal du Camp I à la Base APO. [Collection : ex-Luciuk, ex-Toop de l'ouvrage de J. Michael Powell³, p.75]

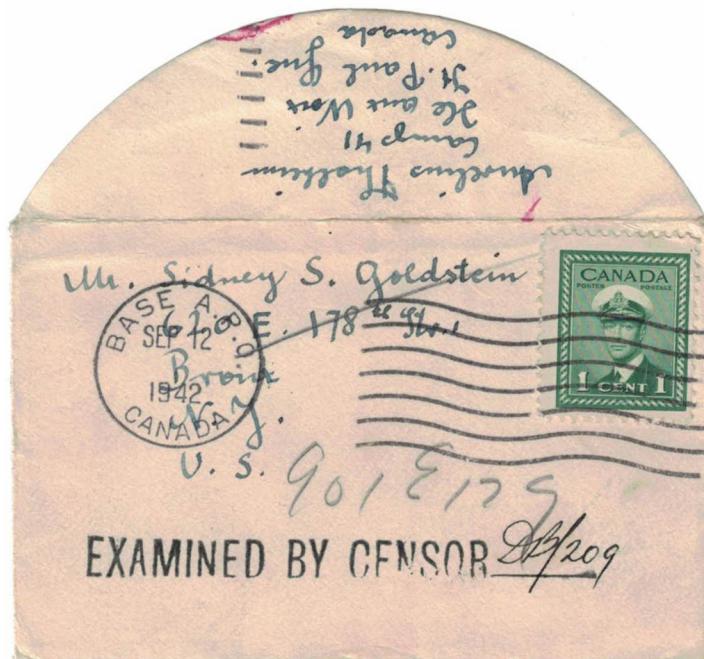


Illustration 15 : Lettre envoyée au tarif des imprimés vers les États-Unis, cachet de censure CRC 4 au verso. [Source : Collection Yan Turmine]



Illustration 16 : Lettre envoyée du Camp militaire de l'île aux Noix par le bureau de poste de l'Île-aux-Noix. Envoyée le dernier jour du tarif de 3 cents pour une lettre de surface soit le 31 mars 1943. L'étiquette de retour apposée dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe est fabriquée au camp. [Source : Collection Yan Turmine]

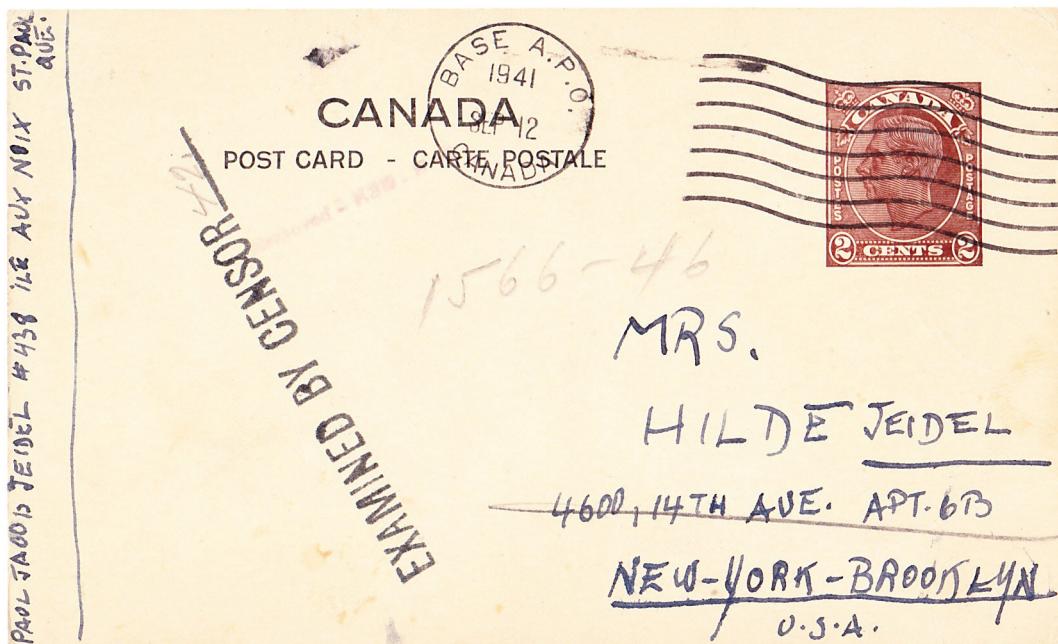


Illustration 17 : Carte postale préaffranchie, utilisée par un détenu du camp de l'île aux Noix. [Source : Collection Yan Turmine]



Illustrations 18-19 : Marque de censure « CRC » (Commissioner for Refugee Camps) appliquée uniquement sur le courrier du camp de réfugiés de l'île aux Noix. [Source : Collection Yan Turmine]

l'adresse de retour. L'on retrouve deux différentes marques linéaires distinctes (Illustrations 21-22) sur du courrier en provenance du camp 41. Ces marques se retrouvent sur des enveloppes oblitérées par la Base APO du 6 janvier 1942 au 1er décembre 1942.



Illustration 21 : Marque linéaire identifiant le camp de réfugiés de l'île aux Noix. [Source : Collection Yan Turmine]

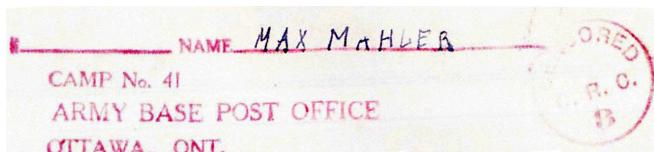


Illustration 22 : Marque linéaire identifiant le Camp 41. [Source : J. Michael Powell, p. 39³]

Les réfugiés de guerre non pas le droit à la franchise postale pour le courrier qu'ils envoient, cependant pour ceux qui leur envoient une lettre cela semble plus compliqué et moins clair. L'entier postal de l'illustration 23, daté du 1er septembre 1941, provient du Portugal et est adressé au Camp I. Cet entier postal préaffranchi a été traité par la Base APO le 1er octobre 1941 et porte la marque linéaire « EXAMINED BY CENSOR ____ ». Il s'agit de la dernière date connue de l'utilisation de cette marque de censure sur du courrier du Camp 41.

Le Portugal étant un pays neutre non impliqué dans le conflit, il n'y a aucune inspection au départ et pas droit à la franchise postale pour le courrier vers des camps de prisonniers ou de réfugiés. Les enveloppes des illustrations 24-25 nous font voir les différences de compréhension de l'utilisation de la franchise postale pour des lettres à destination de camp de réfugiés. Les deux lettres proviennent d'Angleterre et sont datées respectivement du 4 décembre 1941 et du 30 janvier 1942. Elles sont envoyées par deux expéditeurs différents et sont adressées à deux destinataires différents. Elles sont clairement adressées à un camp de réfugiés et non à un camp de prisonniers de guerre. L'une est affranchie au tarif de 2 pence ½, l'autre en franchise postale avec l'indication manuscrite « Internee Mail ». Les deux enveloppes ont été l'objet d'inspection en Angleterre (étiquette de l'examinateur 4548 appliquée sur les deux enveloppes). Celle adressée à la Base APO est oblitérée au verso par l'oblitération mécanique datée du 3 mars 1942. Celle adressée à St-Paul, Île-aux-Noix, semble avoir été livrée directement, sans passer par la Base APO. Les deux enveloppes ne portent aucune marque de censeur ou d'inspection canadienne, puisque l'inspection a été faite en Angleterre, un pays allié.

À partir d'octobre 1941, le gouvernement commence à libérer des réfugiés. Le nombre de réfugiés du Camp 41 passe graduellement de 330 à 44 le 24 novembre 1942. Le 25 novembre 1942, 299 réfugiés sont transférés du Camp 42 (Newington, Sherbrooke) au Camp 41.

La lettre des illustrations 26 et 26a fut envoyée de Vienne le 10 juillet 1942 et fut taxée à 0.8 reichsmark pour couvrir les frais de la poste aérienne (« Luftpost » souligné en bleu), la franchise postale ne s'applique que pour du courrier par la voie la moins chère, celle de surface. Un ruban de censure allemand est apposé après l'inspection en Allemagne et une étiquette de censure canadienne est apposée après l'inspection canadienne. La lettre est dirigée vers le Camp 41 (annotation « 41p » encerclée en bleu). Une annotation en rouge « RELEASED IN CANADA » indique que la

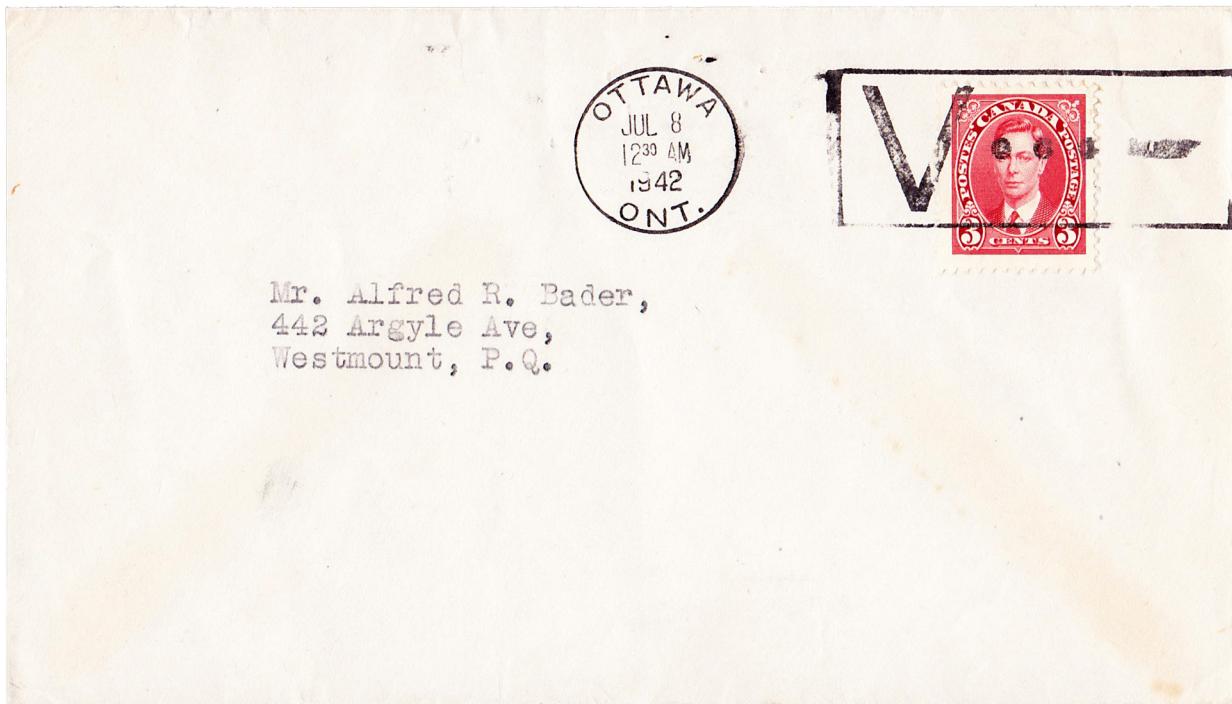


Illustration 20 : Enveloppe contenant la lettre d'un réfugié du Camp I, adressée à Westmount à un ancien réfugié du camp A.R. Bader et traitée par le bureau de poste d'Ottawa. [Source : Collection Yan Turmine]



Illustration : 20a : Verso de l'enveloppe comprenant la marque du censeur « CRC 3 ». [Source : Collection Yan Turmine]

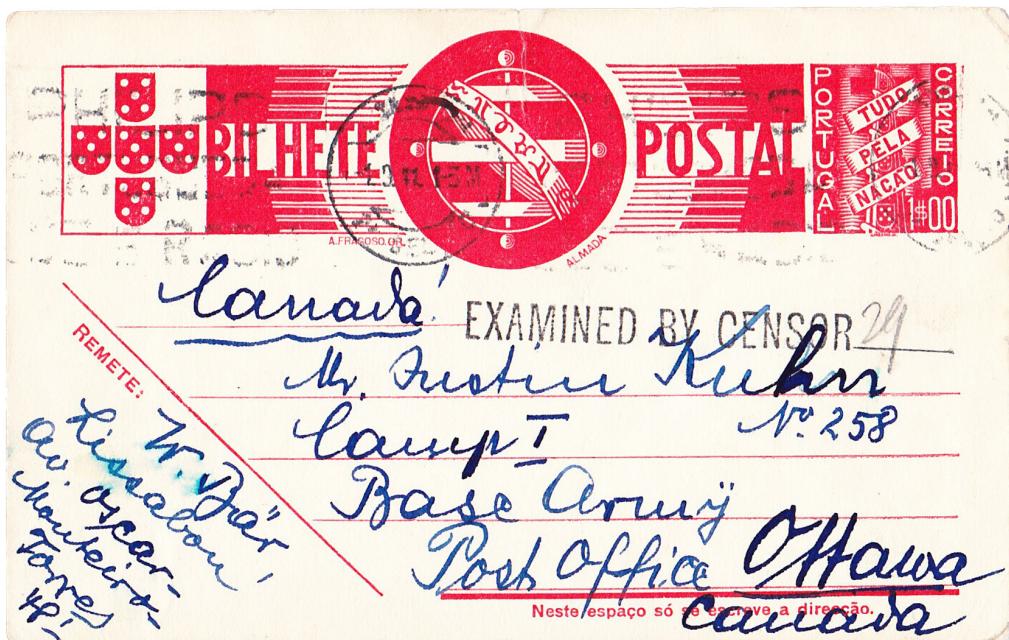


Illustration 23 : Entier postal préaffranchi du Portugal, adressé à un réfugié du Camp I.
[Source : Collection Yan Turmine]

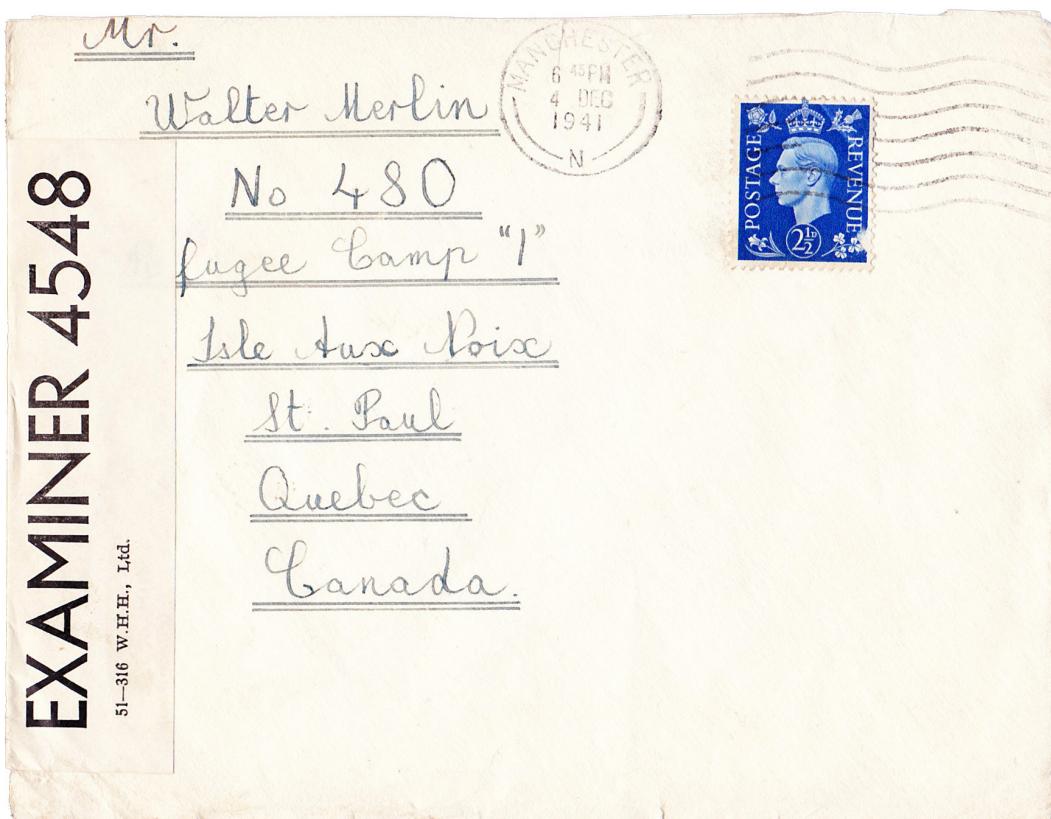


Illustration 24 : Enveloppe en provenance de l'Angleterre, affranchie au tarif de 2 pence ½.
[Source : Collection Yan Turmine]

EXAMINER 4548

51-8959 W.H.H.Ltd.

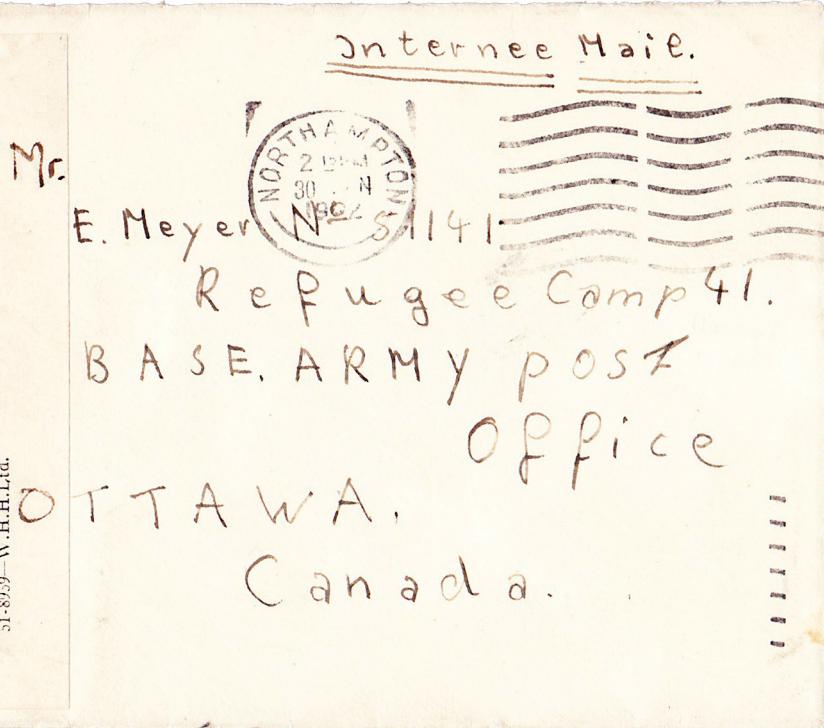


Illustration 25 : Enveloppe en provenance de l'Angleterre envoyée en franchise postale.
[Source : Collection Yan Turmine]

personne a été libérée avant l'arrivée de la lettre.

Le tableau 5 nous indique la population du Camp 41, du 25 juin 1941 à la fermeture du camp le 4 novembre 1943³.

La compréhension du service du courrier du camp de l'île aux Noix est passionnante, mais quelque peu difficile, compte tenu de la rareté des lettres en provenance ou à destination de ce camp. Cet article a été basé sur l'observation de 50 pièces philatéliques : 28 dans ma collection, 4 pièces illustrées dans *The Major E.R. Toop Collection of Canadian Military Postal history, vol. 1: To the end of Second World War*, une pièce illustrée dans la vente de la collection de Steven Luciuk en 2008 chez Charles G. Firby, 16 pièces illustrées dans le livre *Notes Through Barbed Wire: Mail to and from Prisoners of War, Civilian Internees, Japanese Evacuees and Others in Canadian Internment Camps during World War II* de

J. Michael Powell et une pièce mise en vente sur eBay. Beaucoup d'informations utiles ont été prises dans le livre de Martin F. Auger, *Prisoners of the Home Front: German POWs and 'Enemy Aliens' in Southern Quebec, 1940-46* ainsi que dans le livre de J. Michael Powell.

Plusieurs points sont encore à éclaircir, notamment au sujet du courrier du personnel du camp de l'île aux Noix et des marques des censeurs. Espérons que de nouvelles pièces philatéliques viendront nous éclairer.

Bibliographie

Auger, Martin F., *Prisoners of the Home Front: German POWs and 'Enemy Aliens' in Southern Quebec, 1940-46*, UBC Press, Vancouver, 2005.

Bailey, W.J. et E.R. Toop, *Canadian Military Postal Markings 1881-1995*, vol. 2, Charles G. Firby publications, 1996.

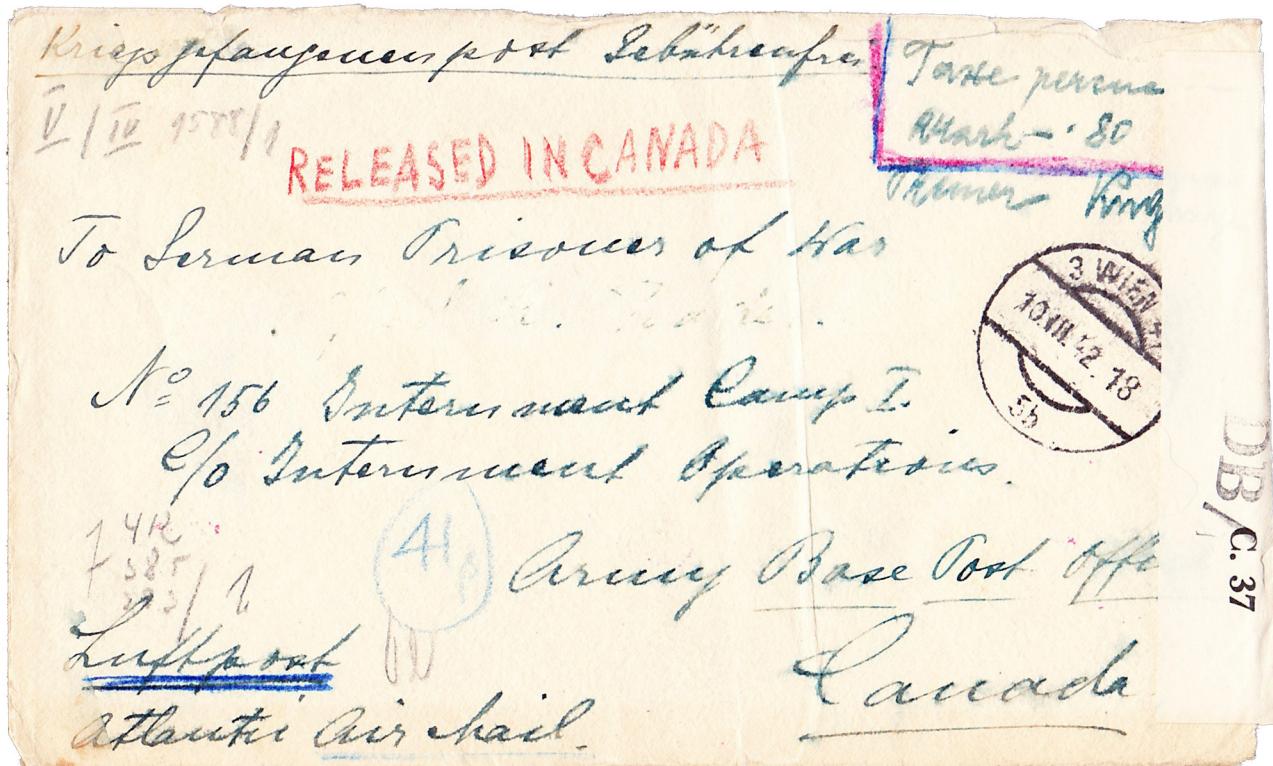


Illustration 26 et 26a : Enveloppe en provenance de Vienne, adressée au Camp I. Le destinataire A.R. Bader a été libéré avant l'arrivée de la lettre. Marque de censure et ruban de censure allemande au verso. [Source : Collection Yan Turmine]

Tableau 5 : La population du Camp 41, du 25 juin 1941 à la fermeture du camp le 4 novembre 1943³.

Semaine	Population	Semaine	Population	Semaine	Population
1-15 juill. 41	333	1-15 mai 42	156	1-15 mars 43	179
16-31 juill. 41	330	16-31 mai 42	137	16-31 mars 43	154
1-15 août 41	330	1-15 juin 42	114	1-15 avr. 43	151
16-31 août 41	330	16-30 juin 42	113	16-30 avr. 43	151
1-15 sept. 41	330	1-15 juill. 42	103	1-15 mai 43	147
16-30 sept. 41	330	16-31 juill. 42	93	16-31 mai 43	139
1-15 oct. 41	249	1-15 août 42	84	1-15 juin 43	135
16-31 oct. 41	249	16-31 août 42	76	16-30 juin 43	122
1-15 nov. 41	241	1-15 sept. 42	76	1-15 juill. 43	115
16-30 nov. 41	241	16-30 sept. 42	64	16-31 juill. 43	100
1-15 dec. 41	236	1-15 oct. 42	59	1-15 août 43	95
16-31 dec. 41	234	16-31 oct. 42	50	16-31 août 43	89
1-15 janv. 42	234	1-15 nov. 42	44	1-15-sept. 43	88
16-31 janv. 42	233	16-30 nov. 42	343	16-30 sept. 43	83
1-15 févr. 42	212	1-15 déc. 42	315	1-15 oct. 43	81
16-28 févr. 42	212	16-31 déc. 42	305	16-31 oct. 43	52
1-15 mars 42	205	1-15 janv. 43	305	1-15 nov. 43	42
16-31 mars 42	199	16-31 janv. 43	195		
1-15 avr. 42	190	1-15 févr. 43	195		
15-30 avr. 42	172	16-28 févr. 43	179		

Luciuk, Steven C., *Internment Mail in Canada 1914-1919 & 1939-1946 – A Philatelic Exhibit*, British North America Philatelic Society, 2007.

¹ Pierre-B. Cadieux, *Croisière sur le Richelieu historique*, Éditions Mille roches, Saint-Jean-sur-Richelieu, 1977, p. 28-29.

² C. Douglas Sayles, *The BNAPS Catalogue of Canadian Military Mail Markings, Vol. 2: Era 1936-1945*, British North America Philatelic Society, 2011, p.249.

³ J. Michael Powell, *Notes Through Barbed Wire: Mail to and from Prisoners of War, Civilian Internees, Japanese Evacuees and Others in Canadian Internment Camps*

during World War II

British North America Philatelic Society, 2011, p.39.
⁴ Martin F. Auger, *Prisoners of the Home Front: German POWs and 'Enemy Aliens' in Southern Quebec, 1940-46*, UBC Press, Vancouver, 2005, p.155 .

⁵ C.R. McGuire et R.F. Narbonne, *The Major E.R. Toop Collection of Canadian Military Postal history, vol. 1: To the end of Second World War*, British North America Philatelic Society, 2005, p. 305.

⁶ Charles G. Firby Auctions, *Worldwide Stamps and Postal History*, Sale of April 4-5 2008, lot 475, p. 64.

